

DURÉE

- 850 heures (Contrat de professionnalisation / ou 1350 heures (contrat d'apprentissage) réparties sur 2 ans

VALIDATION

Diplôme reconnu par l'Etat Niveau III (Bac +2)
Enregistré au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) par arrêté au JO du 14 avril 2012.3

PUBLIC VISE

- Jeunes de moins de 30 ans en recherche d'emploi et de qualification (contrat d'apprentissage) et sans limite d'âge (contrat de professionnalisation uniquement)
- Salarié, demandeur d'emploi.

CONDITIONS D'ADMISSION ET PRÉ-REQUIS

- Titulaires d'un diplôme bac minimum ou d'un titre de niveau IV minimum et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement
- BAC non validé avec expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le domaine informatique et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement
- Candidats pouvant justifier d'une expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum hors domaine, avoir de bonnes connaissances en informatiques et satisfaire aux épreuves de sélection de l'établissement
- Dans tous les cas, avoir des connaissances de base en informatique, ainsi que des notions d'anglais

LES STRUCTURES D'ACCUEIL

L'analyste développeur d'applications informatiques peut exercer dans tous types d'entreprises ou de services publics, dans une agence Web, dans une société de service en ingénierie informatique (SSII).

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET METIERS VISÉS

L'analyste développeur d'applications informatiques est sous la responsabilité d'un chef de projet, qu'il soit dans un service intégré à une structure ou en tant que prestataire.

Toutefois, selon l'importance du projet, il peut prendre en charge tout ou partie d'un projet, seul ou en équipe.

L'Analyste développeur d'applications informatiques réalise des logiciels ou des applications métiers, optimise des applications existantes et intègre celles-ci dans le système d'information de l'entreprise.

En relation avec le chef de projet et l'équipe, l'Analyste développeur d'applications informatiques, participe à l'étude des besoins et contraintes du projet informatique. Ainsi, il participe à l'analyse, l'élaboration du cahier des charges, et définit les maquettes. Il peut également rechercher une solution existante pouvant être intégrée. Il utilise les technologies adaptées qui lui ont été préalablement définies, il code (programme) l'application et gère les données associées.

Il réalise les tests nécessaires en lien avec l'utilisateur final afin de valider l'application, tout en respectant les principes de sécurité informatique.

Il participe au déploiement de l'application en prenant en compte l'infrastructure existante.

Selon le type de projet, il peut former les utilisateurs, il élabore les dossiers techniques et assure la maintenance corrective. Il peut être amené à réaliser la maintenance évolutive de l'applicatif durant toute sa durée de vie.

Votre contact :

METZ Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.cciformation.org



PROGRAMME DE LA FORMATION

ANALYSER LES BESOINS FONCTIONNELS ET TECHNIQUES

- Analyser un projet de développement
- Gérer un projet
- Réaliser et présenter une maquette
- Réaliser les documents du projet en utilisant les outils bureautiques de gestion de base de données et tableur

CODER ET TESTER L'APPLICATION INFORMATIQUE

- Maîtriser les principales structures algorithmiques
- Développer une application à l'aide d'un langage
- Maîtriser un environnement de développement
- Concevoir et exploiter une base de données
- Concevoir, réaliser les tests et corriger

DEPLOYER ET MAINTENIR L'APPLICATION DANS L'INFRASTRUCTURE DU CLIENT

- Déployer l'application en respectant les contraintes du système d'information de l'entreprise
- Concevoir une documentation technique
- Réaliser une veille technique en français et en anglais
- Utiliser les outils bureautiques de traitement de texte et de présentation

PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET EVALUATION MISSION EN ENTREPRISE

- Evaluation tuteur
- Réalisation d'un projet de développement - Ecrit
- Réalisation d'un projet de développement - Oral

AVANTAGES POSSIBLES POUR L'ENTREPRISE

- Ils sont liés aux mesures favorisant l'insertion des jeunes par le biais d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation (et selon les mesures en vigueur) : exonération de charges, rémunération du jeune selon un certain pourcentage du SMIC, formation prise en charge ...

LIEU DE FORMATION

- CCI FORMATION
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57 070 METZ

Votre contact :

METZ Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.cciformation.org

